Grâce-Hollogne Magazine 2010

2e trimestre 2010 - n° 42

Retrouvez-nous sur internet : www.grace-hollogne.be

R.F.C. Cité Sports

Guy Josse

Fin des travaux à la cité du Flot

20e anniversaire de l'aéroport : un petit air de vacances sur le tarmac.

Photo : Michelle DELAGRANGE

Calendrier des collectes de déchets à découper

Editorial

Depuis plusieurs années à pareille époque, j'utilise l'espace réservé à mon éditorial pour vous encourager à prendre vos précautions et inciter la population à respecter les différentes dispositions règlementaires.

Pour rappel, notre ordonnance générale de police administrative stipule à ses articles :

n° 20 : que tout terrain bâti ou non bâti doit être entretenu de façon telle qu'il n'entraîne aucun désagrément pour les parcelles voisines. Il devra notamment être débarrassé des herbes en graine, des chardons et des dépôts de toutes sortes ;
que les herbes devront être tondues ou fauchées au moins deux fois par an, dont une fois avant le premier juin et une fois avant le premier septembre ;

n° 28 et 29 : que tout occupant se devra de veiller à ce que le trottoir ou l'accotement qui se trouve devant son habitation soit toujours propre ;
que les riverains devront également veiller à ce que les rigoles d'écoulement des eaux et les avaloirs qui sont situés en face de leur habitation ne soient jamais obstrués ;

n° 107 : qu'il est interdit d'allumer des feux dans les propriétés privées sauf lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- il s'agit de brûler des déchets d'origine exclusivement végétale, notamment ceux qui résultent de la taille d'arbres et de haies ;
- le brasier est situé à plus de cent mètres de toute habitation.

Je tiens, aussi, à vous informer que les termes de l'Ordonnance de police adoptée lors du Conseil communal du 22 mai 2006 restent en vigueur et vous en remémorer la teneur :

- les services de police identifieront et veilleront à la prise en charge des mineurs de moins de 16 ans, circulant entre 23 heures et 6 heures, non accompagnés d'un de leurs parents au moins ou d'une personne majeure à la garde de qui il a été confié ;
- à cette disposition s'ajoute l'interdiction, pour les jeunes de moins de 16 ans, de détenir ou de consommer de l'alcool dans les lieux publics et celle de vendre ou de procurer, même gratuitement, de l'alcool à un mineur.

Si je ne peux que vous encourager à profiter pleinement de ces moments privilégiés de détente qui sont aussi l'occasion de se réunir en famille ou avec des amis autour d'un barbecue ou d'un bon verre, n'oubliez pas, dans ces circonstances festives que dans votre voisinage immédiat résident d'autres personnes qu'il convient de respecter en limitant toute les formes d'émission sonore et ce, particulièrement en soirée.

Durant les vacances scolaires, les jeunes enfants sont plus présents dans nos différents quartiers et, dans ces circonstances, il convient que tous les automobilistes redoublent de prudence et réduisent leur vitesse afin de les protéger au maximum.

Enfin, je me permets de vous rappeler que notre zone de police assure, comme les années précédentes, une surveillance des bâtiments inoccupés pendant la période des vacances. N'oubliez pas de vous inscrire pour solliciter ce service en vous présentant au poste de police situé rue de Jemeppe, 5.

Excellentes vacances à tous !

Votre dévoué
Maurice Mottard,
Bourgmestre

SOMMAIRE

Sports 3
• R.F.C. Cité Sports

Justice de paix 4
• Philippe Favart, nouveau juge

Info 4
• Adhésion au centre funéraire liégeois

Personnel communal 5
• Guy Josse part à la retraite

Anniversaires 6 - 7
• 20 ans de *Liege Airport*
• 25 ans des ateliers du Monceau

Logements 8
• Rénovation dans les cités Wauters et Vandervelde

Social 8
• Anne-Marie Cremes-Fantino, nouvelle responsable

Infrastructures 9
• Fin des travaux dans le quartier du Flot et à Horion

Economie 10
• Le garage Laeremans fait peau neuve

Evènement 10
• Tuning show à Liège Logistics

Développement local 11
• Nouvelle équipe de l'Agence de Développement

Horaire d'été 11

Evènement 12
• VP Park à Liège Logistics

2e trimestre 2010 · numéro 42
Magazine communal de Grâce-Hollogne

Editeur responsable :
Maurice Mottard, Bourgmestre
Rue de l'Hôtel Communal, 2
4460 Grâce-Hollogne

Conception et réalisation :
Administration communale de Grâce-Hollogne
Rue de l'Hôtel Communal, 2
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 224 53 13 · Fax 04 234 10 22
E-mail : info@grace-hollogne.be
Site : www.grace-hollogne.be
Photos édito. : Michelle Delagrange
Rédacteur en chef : D. Davin
Ont collaboré à cette édition :
Mmes B. Bievliet, P. Lenoir, N. Swinnen
Mrs S. Becks, F. Goffredo, S. Kaspers,
S. Napora, A. Rossetti, G. Smellers.

Graphisme et impression :
Imprimerie Gérôme s.a.

Dépôt légal n°BD50398

Permanences organisées à l'initiative de Monsieur le Bourgmestre

- Mairie de Grâce : les 1er , 3e et 5e mercredis du mois, de 14 à 16 heures - Rue J. Heusdens, 24
- Mairie de Hollogne : les 2 e et 4e vendredis du mois, de 10 à 12 heures - Rue de l'Hôtel Communal, 2 - * **Bureaux fermés**

JUILLET 2010

l	m	m	j	v	s	d
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	*21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT 2010

l	m	m	j	v	s	d
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE 2010

l	m	m	j	v	s	d
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
*27	28	29	30			

R.F.C. Cité Sports Les grâcieux champions…

Après ce nouveau titre en deuxième provinciale B et une nouvelle qualification en finale de la Coupe de la Province de Liège, cap sur… La promotion.

Ca y est ! L'équipe fanion du R.F.C. Cité Sports a décroché son ticket, pour évoluer au sein de l'élite provinciale.
Non seulement l'équipe n'a cessé de régner sur le championnat, en dominant ses adversaires et en reléguant ses dauphins, le R.A. Melen et le R.F.C. Grâce-Hollogne à plus de 20 points, mais Cité a également annoncé la couleur pour la saison prochaine, en démontrant ses qualités au sein de la prestigieuse Coupe de la Province de Liège.
Le matricule 2913 a mis hors-jeu des équipes du top provincial telles que le R.F.C. Tilleur Saint-Gilles ou encore le S.C. Verlaine pour se hisser en finale contre l'Entente Blegnytoise.
Au cours de la finale qui s'est déroulée le 9 mai dernier au C.R.E.F de Blegny, nos représentants se sont inclinés par deux buts à zéro. Néanmoins, Cité Sports a rivalisé avec les régionaux de l'étape jusqu'au coup de sifflet final et ce, malgré que l'équipe se soit retrouvée en infériorité numérique, suite à deux exclusions.

L'ascension s'est amorcée en 2007 suite à l'arrivée de son président Monsieur Dell'Aera, véritable moteur du club, qui aura remis à flot un navire au bord du naufrage, tant sur le plan financier que sportif. Pour obtenir tous ces résultats, il s'est entouré d'un staff de qualité à l'image de son directeur technique, Quentin Falcione et de son entraîneur, Christophe Lonnoy.

Ce fin stratège, aux statistiques impressionnantes (30 matches et 26 victoires), a su intégrer les différents talents pour former une équipe homogène et mettre tout en œuvre, malgré une pression énorme, pour satisfaire les ambitions du président et du club.
La « bande à Christophe Lonnoy » connaît une fin de saison au parfum de trophées, avant qui sait, un nouveau sacre en première provinciale et l'opportunité de représenter les couleurs de notre commune au niveau national ?

En effet, le souhait du président pour la saison 2010-2011 est de disputer la tête du classement en première provinciale et d'être propulsé en promotion dès l'année suivante afin d'y devenir une valeur sûre.
Afin de réussir ce nouveau challenge, l'équipe sera stabilisée et renforcée grâce à l'apport de nouvelles recrues de qualité ayant déjà de l'expérience.

Pour Monsieur Dell'Aera, la réussite du club passe par l'équipe première, forte de son expérience et de son niveau footballistique, qui agit telle une locomotive en tirant les jeunes vers le haut.

Dans un avenir proche, le but sera donc de fonder une véritable école de foot performante, facilitant ainsi l'émergence, en équipe première, des jeunes issus du club, dès leur plus jeune âge.
Aujourd'hui, le club compte non loin de 150 jeunes répartis dans diverses équipes d'âge, ils devraient aussi assurer le futur d'un club en pleine expansion. Signalons au passage que les jeunes cadets régionaux se sont illustrés eux aussi, en décrochant le titre dans leur série.
De plus, afin de recevoir ses hôtes et ses nombreux fidèles supporters, le club va procéder à une modernisation de ses installations en dotant ses abords d'une tribune.

A.R.

R.F.C. Cité Sports
Président : M. Dell'Aera Gaetano
Secrétaire : M. Trubia Giacomo
Trésorier : M. Reparto Pascal
Adresse : site du terril du Corbeau
Tél. 0475 64 90 45
Couleur : rouge et bleu
Matricule : 2913

Philippe FAVART

Nouveau juge à la justice de paix

Un nouveau juge a pris ses fonctions, le 1er avril dernier, à la justice de paix du canton de Grâce-Hollogne qui couvre les territoires des communes d'Awans, Flémalle et Grâce-Hollogne. Philippe Favart, initialement ouvrier mécanicien automobile, a entrepris des études de droit et a exercé, en qualité d'avocat au barreau de Verviers, durant 22 ans.

Quel est le rôle du juge de paix ?

Le Code judiciaire (art. 591) lui attribue pas moins de 23 missions parmi lesquelles on peut citer les conflits de voisinage, les petits litiges (factures impayées…), les contentieux locatifs (y compris en matière de logements sociaux), les crédits à la consommation, les administrations provisoires (vérifications des comptes et protection des personnes dans l'incapacité de se prendre en charge).
Il intervient également dans les dossiers de séparations, de divorces et de pensions alimentaires ainsi que dans le cadre d'expropriation.
Bien que le juge ait un rôle d'arbitrage, la plupart des conflits sont gérés par le biais de la conciliation dont le résultat équivaut à un jugement.

Procédure : comment saisir le juge de paix ?

Simplement par lettre ou en passant auprès du greffier du tribunal. Cette procédure est gratuite et ne nécessite pas la présence d'un avocat.
Une fois saisi de l'affaire, le juge envoie une invitation en conciliation afin de rencontrer les parties et essaye, avec elles, de trouver la meilleure issue… Une démarche qui porte ses fruits : 40% des dossiers qu'il a à traiter aboutissent en conciliation ! D.D.

Justice de paix
Monsieur le juge Philippe FAVART
Rue de l'Hôtel communal, 2 - 4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 233 80 41 - Fax 04 234 03 68

INFO INFO

Notre commune adhère au centre funéraire liégeois

Le 18 décembre 2009, les membres de notre conseil communal ont décidé, à l'unanimité, de l'adhésion de notre commune à l'Intercommunale du centre funéraire de Liège et Environs. Aujourd'hui, nous figurons au nombre de ses 54 associés publics. La relative modicité (1€ par habitant) du « droit d'entrée » dans le capital de la société, l'instauration d'une tarification « privilégiée» pour la crémation des dépouilles mortelles des défunts provenant d'une des communes associées ainsi que la gratuité complète pour celle des personnes indigentes légalement à charge des CPAS des communes ont incontestablement participé à leur décision.
La volonté de conserver le statut public à ce type d'activité a prévalu dans la décision des responsables provinciaux et des mandataires locaux concernés, toutes formations politiques et toutes convictions philosophiques ou religieuses confondues. Le centre est le seule organisation susceptible d'offrir la garantie absolue en matière de choix et d'organisation des funérailles, de placer les familles sur un strict pied d'égalité, d'apporter toute la transparence et des coûts mesurés.

Rétrospectivement, le centre funéraire de Liège-Robermont a été inauguré le 8 avril 1978. Sa construction revient à la Ville de Liège qui décida, dès 1976, de regrouper sur un même site, jouxtant le cimetière de Robermont, un crématorium et un funérarium publics ainsi que les locaux destinés au service communal des transports mortuaires de la ville. Sa superficie totale est de 3.560 m² . Les responsables politiques liégeois, initiateurs de la réalisation, témoignaient d'idées avant-gardistes. La gestion de l'ensemble fut confiée à une Régie funéraire communale créée pour la circonstance, dotée d'un Collège des Régisseurs dont feue, Madame Gilberte MOTTARD-EVRARD en assuma la présidence en sa qualité d'échevin officier de l'Etat civil de la Ville.

Le crématorium de Liège-Robermont est le deuxième établissement du genre construit en Belgique après celui d'Uccle-Bruxelles, rapidement son aire géographique d'activité s'est étendue à toute la province de Liège et à celle des provinces limitrophes.
D'autres crématoriums furent construits en Wallonie, dont celui du Luxembourg en 1995. Celui de Liège reprend une dimension provinciale liégeoise plus affirmée.
Les communes avoisinantes sont sollicitées pour participer à la structure juridique mise en place pour prendre en charge l'exploitation des activités réunies au sein du complexe funéraire et seule la commune de Herstal répond favorablement, les autres se méfient de la pérennité de l'institution projetée suite aux difficultés financières de la Ville de Liège qui surviennent à la fin des années 1980.
Fin de l'année 1991, le centre funéraire de Liège-Robermont devient une intercommunale et grâce à une gestion très stricte pendant environ trois lustres à partir de 1980, le centre s'est transformé en une PME publique. Les deux entités fondatrices sont rejointes en 2003 par la commune de Welkenraedt où se situera le deuxième site d'exploitation de la société.
Afin de conserver son statut d'intercommunale pure et de financer son nouveau projet, une campagne de recrutement est lancée en 2007 à laquelle 50 nouvelles villes et communes de la province de Liège répondent favorablement avec l'objectif de construire un nouveau crématorium dont la réalisation est en cours.

P.L.

Intercommunale du centre funéraire de Liège en environs s.c.r.l.
Rue des Coquelicots, 1 - 4020 Liège
Tél. 04 342 80 73 - Fax 04 344 25 27

Guy Josse,

notre assistant social en chef, vient d'être admis à la retraite !

Personnage bien connu de notre administration, Guy Josse, le « Monsieur pension » de Grâce-Hollogne a été admis à la retraite, le 1er avril dernier. Il aura presté une carrière exemplaire. Lui-même avoue avoir particulièrement apprécié les 35 années passées à la tête du service des affaires sociales : « je n'ai pas eu l'impression d'avoir véritablement travaillé au sens où d'autres l'entendent car je me suis toujours plu, ça n'a jamais été une corvée de me rendre au bureau ». Malgré la quantité de dossiers sociaux qu'il a eu à traiter, le pourcentage de réalisations qu'il a à son actif est impressionnant…

Fraîchement diplômé de l'institut d'études sociales de la province de Liège et après avoir effectué un stage auprès d'un office juridique, il entre à l'administration en qualité d'assistant social, le 1er juillet 1975. Dès son arrivée, diverses tâches lui sont attribuées comme la gestion des demandes de pensions et d'allocations de handicap, les dossiers de milices pour les entités de Hollogne et de Grâce. A raison d'environ 600 ouvertures de dossiers par an, il doit donc en avoir traité plus de 17.500 sur l'ensemble de sa carrière ! Suite à la seconde fusion des communes, il assure des permanences à Bierset, Horion-Hozémont et Velroux. Il sera seul à effectuer ces tâches jusqu'en 1979 lorsqu'un deuxième travailleur social est engagé, Anne-Marie Cremers-Fantino.

En 1978, le « plan Spitaels » permet l'engagement de deux employés en vue de la réalisation d'une enquête socio-économique sur la population de 65 ans et plus. Alors que sont commercialisés les premiers ordinateurs, Guy Josse s'en inspire et réalise l'enquête grâce à un système de fiches à perforation marginale. L'étude permit de déceler d'énormes lacunes : un bon nombre des personnes concernées ne bénéficiaient pas des avantages sociaux auxquels ils pouvaient prétendre et les services d'aide s'avéraient insuffisants. C'est alors que Guy Josse met en place, avec le concours des autorités communales, le service des aides ménagères et S.O.S. dépannage. Dès lors, la commune procède à l'engagement de « 22 spitaelistes » (17 aides ménagères et 5 ouvriers).

En novembre 1983, Guy Josse doit faire face à une avalanche de demande d'intervention suite au tremblement de terre dont l'épicentre se situait dans la commune voisine de Montegnée/Saint-Nicolas (¾ des habitations concernées sont inhabitables). C'est à cette époque que la cellule calamités est installée et qu'une personne est engagée afin d'instruire et introduire les demande d'interventions financières pour réparation auprès du Fonds des calamités.

Guy Josse a contribué à obtenir de nombreux autres subsides régionaux afin de créer des services qui, aujourd'hui, contribuent à améliorer la qualité de vie des citoyens de Grâce-Hollogne. On peut ainsi citer la création de la Maison de la Solidarité (aménagée dans l'ancienne mairie de Bierset pour accueillir des personnes en rupture momentanée de logement), de l'A.L.Em. (Agence locale pour l'emploi qui a déjà permis la réinsertion socioprofessionnelle de nombreux travailleurs), de l'E.L.I.S. (emplois locaux d'intérêt social), un service qui sera absorbé peu de temps après par la Maison de l'Emploi, une antenne du Forem.

En 1999, il est chargé de monter l'un des dossiers les plus complexes qu'il ait eu à traiter, la mise en place d'une des premières Agence de Développement local en région wallonne, un projet pilote.

L'année 2000 constitue un tournant important puisque le service social intègre ses nouveaux locaux, à la Maison du Social et que le lavoir social, situé rue Germinal débute ses activités.

Il a été aussi chargé de la gestion des comités d'accompagnement relatifs aux agoraspaces de la rue des XVIII Bonniers et de la rue Arthur Samson. Il a réalisé le cadastre social pour ceux de Bierset, du Corbeau et du parc Forsvache.

Dans un autre registre, Guy Josse a été également la personne « relais » entre l'administration et l'EFT Construct (entreprise de formation par le travail) et pour laquelle il contribuera à obtenir des crédits pour l'aménagement de locaux, actuellement en cours de finalisation.

Guy Josse tient à préciser que ce remarquable parcours est du, avant tout, à une équipe de collaborateurs motivés, ses collègues qu'il n'hésitait pas à taquiner en leur faisant croire, par exemple, alors qu'on est mercredi, qu'une énorme machine encombre la cour ; des collègues qui, poussés par la curiosité, ne trouvaient évidemment aucune machine… « Oh ! C'est qu'elle est partie, c'est celle qui coupe la semaine en deux ».

Retraité mais loin d'être en dehors du coup, il s'adonne dorénavant à l'aménagement et l'entretien de son jardin ainsi qu'à naviguer sur le bateau qu'il vient de restaurer, sans renoncer à sa passion pour les lois sociales car il continue de dispenser des conférences sur ces matières notamment à la F.G.T.B…

Merci et bons vents !

D.D.

Liege Airport, déjà 20 ans

Un anniversaire dignement fêté sur le thème « Ils ont réussi Liege Airport ! »

Qui aurait imaginé, en 1990, que le pari lancé par feu André Cools, de faire du petit aérodrome de Bierset l'un des principaux pôles de reconversion de la région liégeoise, allait être tenu…
20 ans après la création de la S.A.B. (Société de Développement et de Promotion de l'Aéroport de Bierset) et son accession à la présidence, le bilan est particulièrement brillant et démontre que les liégeois avaient eu raison d'être des précurseurs en la matière et d'oser investir. Notre aéroport civil régional est devenu le premier aéroport belge en tonnage de fret et le 8e en Europe. Il constitue, à ce jour, un des piliers du développement économique et social de la région liégeoise.

Succès de la journée porte ouverte

Le 9 mai, l'aéroport a ouvert ses portes au public qui a répondu en masse : 10.000 personnes étaient attendues mais se sont 15.000 visiteurs qui se sont pressés au contrôle et ont ainsi découvert l'univers aéroportuaire. Les principaux tour-opérateurs et les entreprises actives dans le giron de l'aéroport participaient à l'évènement et offraient des animations aussi variées que la visite d'avions cargo, des démonstrations des chiens des services de sécurité, un village de vacances, des baptêmes de l'air en avion et en hélicoptère, la visite de la caserne des pompiers, des services de l'inspection vétérinaire... Les festivités se sont achevées, dans une ambiance conviviale, par un concert de 98% Maximum Soul et de Plastic Bertrand sur le parking du terminal passagers.

Ils ont réussi Liege Airport !

Le 6 mai, R.T.C.Télé-Liège diffusait une émission spéciale « Les 20 ans de Liège Airport », en direct de l'aéroport. C'était l'occasion de retracer l'histoire de ces 20 dernières années et de mettre en évidence les nombreuses personnalités qui ont contribué à cette réussite. Nous ne citerons qu'une d'entre-elles, Niky Terzakis, directeur général de T.N.T. Airways qui s'exprime notamment en ces termes :

Faire venir T.N.T. à Liège était un pari et ce n'était pas gagné d'avance. A l'époque, la Belgique était vraiment en mal de bonnes nouvelles sur le plan économique et le bassin liégeois tout particulièrement qui n'arrivait pas vraiment à sortir du marasme. Ce qui m'a marqué le plus, c'est l'enthousiasme de tous les acteurs de ce projet. J'ai découvert que l'expression « tirer tous à la même corde, dans la même direction et au même moment » prenait tout son sens à Liège.

Le développement de l'aéroport n'a évidemment pas fait que des heureux, certains riverains ont vu leur tranquillité bouleversée. Le principe de gestion adopté par le Gouvernement wallon – qui veut que pour un euro investi dans l'aéroport, un euro le soit pour les riverains – a permis, le plus souvent, de permettre de concilier adéquatement le développement économique avec le respect des riverains concernés.
Aujourd'hui, l'aéroport est devenu l'une des principales sources d'emploi de la région – 2.500 emplois directs et 6.700 indirects – et l'un des pôles de développement économique du bassin liégeois les plus importants. À la croisée des chemins, le site est encore promis à un bel avenir avec l'arrivée du T.G.V. Fret qui renforcera incontestablement la position de Grâce-Hollogne comme pôle logistique incontournable en Europe et l'allongement de la piste dont les travaux se terminent ! C'est donc bien plus qu'un anniversaire qui était fêté en mai dernier, c'est aussi la réussite de *Liege Airport* et une grande victoire sur des clichés défaitistes.

D.D.

A l'occasion de ce 20e anniversaire,
Liege Airport a publié un recueil sur l'aéroport :
Liege Airport, The wings of success – Les ailes de la réussite,
photographies de Jean-Luc Deru, éditions Luc Pire, Liège, 2010
(format 23 x 29 cm, 128 p. en couleurs, prix : 32 €).
Infos sur www.liegeairport.com

Photos : Michelle DELAGRANGE

20 ans

- **1990** – Création de la s.a. S.A.B.
- **1994** – Développement des vols passagers
- **1996** – Implantation du hub européen de Cargo Airlines (C.A.L.)
- **1998** – Implantation du centre de tri de T.N.T.
- **1999** – Accords de partenariat et financier avec A.D.P.
- **2003** – Début des travaux du terminal passagers
- **2005** – Inauguration du nouveau terminal passagers
- **2008** – Ethiopian et El Al déménagent leur hub européen à Liege Airport
- **2010** – Allongement de la piste principale à 3.700 m

Quand l'handicap devient une force…

C'est par une belle journée que les ateliers du Monceau ont fêté leurs 25 ans, le 21 mai dernier. Dans une ambiance conviviale, les personnalités présentes, dont Madame la Ministre Marie-Dominique Simonet et notre Bourgmestre ainsi que les dirigeants de l'entreprise se sont soumis aux questions de Monsieur José Brouwers, directeur du théâtre Arlequin et de Madame Bémol, humoriste liégeois, abordant le rôle des E.T.A. (Entreprise de Travail Adapté) et la vie au sein de la société. Ces diverses interventions étaient entrecoupées d'humour grâce à la présence du talentueux imitateur et comédien Alain Posture. De l'émotion aussi, lorsque quelques membres du personnel de l'entreprise se sont exprimés, pour la plupart en langue des signes, sur leur vécu au sein de la société ; cette société au climat familial qui leur a permis de s'intégrer, de se former et de s'enrichir.

Les nombreuses personnes présentes ont ensuite eu l'opportunité de visiter l'entreprise, de découvrir la variété des activités qui y sont réalisées, de suivre les différentes étapes de production… Cette courte visite nous a en outre permis de nous rendre compte à quel point cette entreprise est soucieuse du respect de l'environnement (la production annuelle de déchets y est minime) et qu'il y règne un excellent esprit, confirmant de la sorte les dires de Monsieur KLINKENBERG, directeur :

Les soucis permanents de l'entreprise sont l'emploi et le recyclage.

Un projet social, une ascension fulgurante

C'est au parc du Monceau à Méry-Tilff que l'A.S.B.L. a été créée en 1985. A l'époque, elle employait 8 personnes. Son activité consistait en la réparation des palettes des entreprises en sous-traitance au sein d'une scierie : projet novateur car jusque là, les palettes n'étaient pas réparées mais tout simplement jetées et remplacées par des neuves.

Le développement de ces activités et la fulgurante réussite qui s'ensuit va la confronter à l'étroitesse de ses locaux et la contraindre à déménager dans notre parc industriel. Les années qui suivent vont connaître une succession d'agrandissements et de transformations permettant la diversification de la production dans des locaux toujours plus vastes*.

Madame Bémol, José Brouwers , Alain Posture, Philippe d'Hollander, Marie-Dominique Simonet, Maurice Mottard, Maurice Hayard.

A. Klinkenberg

Ergonomie et bien-être au travail : des robots soulèvent les palettes

Aujourd'hui, elle est devenue une entreprise qui emploie 102 personnes dont 88 présentent un handicap. L'entreprise s'étend sur une superficie de plus de 6 hectares et son chiffre d'affaires pour l'année 2009 est de 4 millions d'euros. Ses différents domaines d'activités sont la caisserie, la paletterie, le reconditionnement de palettes, le rabotage industriel, la menuiserie industrielle, la mise en caisse sur site, la réalisation de pallox et les usinages divers. Considérant le nombre de palettes réparées, la société est leader en Belgique et seconde pour le Bénélux.

En outre, l'entreprise envisage deux nouveaux vecteurs de développement :

- PROPAC, une nouvelle société commerciale à finalité sociale composée de 3 E.T.A. (les ateliers du Monceau, les Ateliers Jean Del'Cour et Val du Geer) en synergie pour proposer une solution globale d'emballage aux industries, leur permettant de la sorte de se concentrer davantage sur leur activité.
- CIMEDE, projet de recherche dans laquelle les Ateliers se sont impliqués aux côtés de partenaires aussi prestigieux que l'Université de Liège, CSTC, la Société wallonne du Logement, WUST, KNAUF, MERY-BOIS,…) Celui-ci consiste en la construction individuelle de maisons évolutives, durables et économiques. Il s'agit de maisons à très basse consommation énergétique vendues à des prix concurrentiels. Elles sont également démontables, donc déménageables et aménageables (possibilité de déplacer les cloisons intérieures). Ce système constructif est en outre associé à un logiciel facilitant le travail de l'architecte.

Nous leur souhaitons la plus grande des réussites dans ces deux nouveaux challenges !

B. B.

* voir les trimestriels n° 7 (3e trimestre 2001) et 23 (3e trimestre 2005)

L'économie sociale

Ce concept regroupe les activités économiques exercées par des sociétés, des associations… dont l'éthique se traduit par les principes suivants : finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit, autonomie de gestion, processus de décision démocratique, primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus.

En tant qu'entreprise de travail adapté et c'est une particularité du tiers-secteur, la firme bénéficie de subventions de l'Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées mais macro-économiquement parlant, le résultat de l'opération est rentable : elle permet l'intégration salariale de personnes qui ressortiraient alors du chômage ou du CPAS tout en étant productrice de biens. L'incroyable expansion des A.D.M. a réduit le poids des subsides de 59 à 23% de son chiffre d'affaires.

En outre, l'a.s.b.l. les ateliers du Monceau a pour objet social l'encadrement, l'information et la mise au travail de personnes handicapées et principalement de personnes sourdes ou malentendantes. En effet, bien que tout à fait aptes à travailler, les personnes sourdes ou malentendantes rencontrent des problèmes de communication avec leur employeur et leurs collègues et se retrouvent souvent exclues du milieu professionnel ou alors sont confinées dans des tâches ne leur permettant pas d'exploiter tout leur potentiel. Grâce aux entreprises de travail adapté, ces personnes retrouvent une raison d'espoir, une certaine sécurité et un sentiment de liberté, d'utilité et de confiance en soi. C'est la valeur ajoutée au double bénéfice économique.

C'est en cela que le tiers-secteur peut être considéré comme triplement rentable…

Ateliers du Monceau
Rue de l'Avenir, 75 • 4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 239 70 10 • Fax 04 239 70 14
www.dumonceau.be • info@dumonceau.be

Cités Wauters et Vandervelde : la société du logement vient d'y rénover une série d'habitations

Dans le cadre du plan exceptionnel d'investissements (P.E.I.), la Société du Logement de Grâce-Hollogne a réalisé une série de travaux de rénovation des immeubles situés avenues Joseph Wauters et Émile Vandervelde. L'initiative du ministre Michel Daerden prévoyait un milliard d'€ au budget régional en vue de l'assainissement, la rénovation et la sécurisation du logement social en Région wallonne. Notre parc immobilier aura ainsi pu bénéficier d'importants financements pour améliorer le confort de 85 habitations dans un quartier où se mêle l'habitat social et privé.

Avenue Joseph Wauters

47 habitations étaient concernées par les travaux. Le montant des investissements réalisés s'élève à 1.120.422,75 € H.T.V.A. dont 70 % financés par la Région wallonne. De nombreuses habitations possédaient des annexes qui ne correspondaient plus aux normes en vigueur. Il était donc devenu indispensable de remettre les installations en conformité. Dès lors, de nombreuses annexes ont été supprimée et plus particulièrement dans les habitations mitoyennes. Ensuite, un agrandissement a été réalisé à l'arrière des logements mitoyens avec cuisine, sas, salle de bains, W.-C. et raccordement au gaz de ville.

Dans tous les logements, de nouveaux châssis P.V.C. avec double vitrage ont été installés, l'électricité et les sanitaires ont été mis en conformité et de nombreuses cours intérieures réfectionnées. Le chantier a été entamé par l'actuel directeur-gérant de la S.L.G.H., Michel Bierna alors qu'il exerçait encore la profession d'architecte. Le dossier a été poursuivi par l'architecte Benoît Dirick de Waremme et les travaux réalisés par l'entreprise Dejaive d'Ougrée.

Commencé il y a presque deux ans, le chantier est actuellement en phase terminale et a comme particularité d'avoir pu être mené sans déloger les locataires, ce qui n'a pas toujours été simple à vivre tant pour les résidents que pour les exécutants… Aujourd'hui, le quartier retrouve progressivement sa quiétude et l'on pourrait presque s'imaginer être dans une rue au cœur de la Grande-Bretagne, avec ses immeubles qui ressemblent à des cottages anglais…

Avenue Émile Vandervelde

Cette fois, ce sont 38 maisons qui étaient visées par le plan d'investissement. Les travaux consistaient en la démolition de certaines annexes et garages devenus insalubres, la réfection des toitures, le remplacement des châssis, le raccordement au gaz de ville et la mise en conformité des installations électriques et sanitaires. Comme dans l'avenue Wauters, la plupart des locataires sont restés dans leur habitation durant l'année et demie qu'ont duré les travaux. Il s'agissait d'un travail au cas par cas - et toujours exécuté dans le respect des résidents – coordonné par les architectes Josse et Timmermans de Liège et l'entreprise Diederickx de Seraing. Les quelques habitations qui n'ont pas été rénovées dans le cadre de ce dossier dont le cout s'élève à un montant de 1.089.0495,35 € H.T.V.A., le seront ultérieurement, lors du départ des locataires actuels et ce, sur fonds propres.

Il ne reste plus, maintenant, aux locataires qu'à décorer et personnaliser leur logement et ainsi de profiter du confort apporté à l'un des plus anciens quartiers urbanisés de la région !

D.D.

Nouvelles annexes des habitations de l'avenue J. Wauters.

Société du Logement de Grâce-Hollogne
Rue Nicolas Defrêcheux, 1-3
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 247 63 63

Quiétude de l'avenue E. Vandervelde.

SOCIAL

Anne-Marie Cremers-Fantino
Responsable du service des Affaires sociales

Madame Cremers-Fantino, assistante sociale de formation, a repris depuis peu la direction du service social.
Pour rappel, le service organise des permanences, de 9h à 11h30, le lundi et le vendredi à la Mairie de Grâce, rue Joseph Heusdens, 24 et le mardi et le jeudi à la Maison du social.

Anne-Marie Cremers-Fantino
Assistante sociale en chef
Maison de l'emploi et du social
Rue de l'Hôtel Communal, 2
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 234 92 00/04
E-mail anne-marie.fantino@grace-hollogne.be

Les aménagements du quartier du Flot s'achèvent enfin !

En travaux depuis mai 2009, les rues Germinal, de la Colombière, Floréal, du Flot, Sous l'Enclos et Xhavée viennent d'être totalement « ré-ouvertes » aux différents usagers.
Malgré quelques difficultés et désagréments lors de la réalisation de travaux de cette importance, les différents responsables du chantier se montrent particulièrement satisfaits du suivi et de son déroulement.

Les voiries concernées étaient en très mauvais état et l'ensemble des installations souterraines étaient devenues vétustes. Le quartier du Flot, comme son nom l'indique, est construit sur d'anciennes zones marécageuses. Les investissements, prévus au Plan triennal des travaux 2007-2009, consistaient principalement en la réfection de l'égouttage et des voiries. Dès l'élaboration du projet, les habitants ont été informés et concertés. Vu l'importance et la durée des travaux, nous tenons à souligner la patience et la compréhension des riverains concernés. Les gestionnaires de la voirie et les différents impétrants ont profité de l'ouverture de la route pour remplacer leurs anciennes installations et ce, en excellente coordination. Ainsi, la C.I.L.E. a procédé au remplacement des conduites d'eau et des raccordements particuliers, Belgacom a remplacé différents câblages.

Ensuite, les voiries ont été entièrement réfectionnées. Afin de remédier aux problèmes de stabilité liés à la nature du sol, une géo-grille et un géotextile ont été posés afin d'assurer une meilleure portance des couches supérieures. Les nouveaux aménagements ont été adaptés aux déplacements des usagers faibles (cyclistes et piétons) et en particulier aux personnes à mobilité réduite : dalles tactiles, bordures surbaissées aux passages pour piétons, largeur des trottoirs adaptée… En outre, afin d'assurer une meilleure tranquillité des riverains et de favoriser la convivialité du quartier, de nouvelles mesures de circulation visant à éliminer tout transit ont été adoptées telles que la création d'un piétonnier entre les rues Xhavée et Sous l'Enclos et la mise en sens unique de presque toutes les rues de la cité … De plus, des zones de stationnement ont été créées le long des voiries et au fond de la rue Sous l'Enclos.
A l'heure où nous rédigeons l'article, le décompte final n'a pas encore été finalisé. Toutefois, les travaux de voirie et d'égouttage peuvent être estimés au montant total de 1.726.852,53 € T.V.A.C., ils sont cofinancés par notre commune, la Région wallonne et la S.P.G.E. (Société Publique de Gestion de l'Eau).

Horion : une nouvelle partie du réseau d'égouttage est fonctionnelle

Le Code régional de l'eau impose le raccordement de toutes habitations privées à l'égout public*. Actuellement, certains quartiers ne disposent pas encore de réseau. Les autorités locales programment donc, lors de l'élaboration des plans triennaux, une série de travaux afin d'équiper adéquatement chaque quartier de notre commune.

Fin de l'année 2008, c'est une série de rues d'un quartier d'Horion qui a fait l'objet de travaux d'équipement. L'égouttage des rues des Acacias (partie basse), Victor Wathour, de l'Arbre à la Croix, de la Drêve (partie), du Saou, des Cornus Champs et une partie de la rue du Fond d'Ivoz était inscrit au Plan triennal de 2007-2009. Les travaux consistaient en la pose de canalisation, le raccordement des particuliers (jusqu'à la limite des propriétés) et la pose d'un revêtement complet sur la voirie.

Les services techniques provinciaux ont réalisé l'étude du dossier. Les travaux, adjugés pour un montant de 1.700.343 € T.V.A.C., ont été réalisés par la société SODRAEP sous la surveillance de l'A.I.D.E.
Ceux-ci ont été financés par la commune et la S.P.G.E (Société Publique de Gestion de l'Eau). D.D.

* ou l'installation de station d'épuration des eaux usées lorsque la situation l'exige

Le garage Laeremans fait peau neuve !

Le garage Laeremans a débuté ses activités en 1973 au centre de Jemeppe avant de s'installer en 1985 à la frontière entre Jemeppe et Grâce-Hollogne.

Outre sa présence dans le secteur de l'automobile avec Mitsubishi, la famille décide en 1993, d'associer son activité et sa passion pour les sports mécaniques, en s'attaquant au marché des produits récréatifs motorisés pour route, terre et mer, avec la création d'une société : JetSpirit BRP (Bombardier Recreational Product).

En mai dernier, le garage a donc fait peau neuve, en subdivisant l'enceinte en deux magnifiques show-rooms destinés d'une part à Mitsubishi et d'autre part à JetSpirit BRP, pour assurer l'exposition des produits et le service après vente des deux distributeurs.

En plus d'assurer un service de qualité et de bénéficier davantage de place, la séparation des deux enseignes a permis d'étoffer les gammes afin de répondre à une demande exponentielle mais également de jouir d'une meilleure visibilité et gagner ainsi en notoriété.

De surcroît, la partie dédiée à JetSpirit BRP, permet de varier l'offre de produits récréatifs : quads, jetskis, spyders (motos à 3 roues), le concept est unique en Région wallonne !

A ce jour, le garage Laeremans compte 7 salariés sur l'ensemble des deux concessions et semble être promis à un avenir des plus prometteurs, démontrant encore une fois le potentiel de notre commune en matière de développement économique.

A.R.

MITSUBISHI

Mitsubishi & JetSpirit BRP Laeremans
Rue de Hollogne, 204 - 4101 JEMEPPE-SUR-MEUSE
Tél. 04 233 82 33
info@mitsubishi-laeremans.be - laurent@jetspirit.be

La famille Laeremans entourant notre Bourgmestre

Tuning show à Liège Logistics Au profit des enfants malades

Le 1er mai dernier, le site de Liège Logistics a vibré aux vrombissements des moteurs de belles mécaniques…

Notre parc d'activité dédié à la logistique a en effet accueilli un show de voitures tunées organisé au profit de l'A.S.B.L. Enfants Balades et Aventures. L'association, dont le slogan est « Faire plaisir pour un sourire » a été créée à l'initiative de travailleurs en milieu pédiatrique afin de procurer à des enfants moins chanceux, des moments de plaisir et d'aventure. Malgré une météo mitigée, plus d'une centaine de véhicules étaient au rendez-vous de cette 5e édition, organisée pour la première fois sur notre territoire ! Les bénéfices sont entièrement destinés à assurer les frais d'une journée récréative pour quelques enfants, de quoi leur redonner le moral et ainsi, favoriser et accélérer leur guérison…

D.D.

Coordonnées :
A.S.B.L. Enfants Balades et Aventures
Contact : Mme Andrée Prouveur
GSM 0497 07 82 19

Photo : Michelle DELAGRANGE

Une nouvelle équipe à l'Agence de Développement local

Bref historique : C'est en 1997 que l'idée de fonder une Agence de Développement local (ADL) fait ses premiers pas et ce sont les communes de Pont-à-Celles et Aisleau-Presles qui se lancent dans l'aventure les premières. A cette époque, il n'y a pas encore de cadre légal. Un Décret sera promulgué en 2004 et en 2007 suivront ses Arrêtés d'exécution. Un projet-pilote sera initié à Grâce-Hollogne dès 1998 et, en 2008, notre ADL reçoit son agrément. Depuis, d'autres agences ont émergé dans de nombreuses communes. Elles sont à présent au nombre de 54. Subsidiées par la Région wallonne, l'octroi de l'agrément répond toutefois à des exigences précises.

Le développement local vise la promotion du développement durable à l'échelon local qui consiste en l'amélioration de la qualité de vie sur le plan économique et la création d'emplois.
L'objectif de l'ADL est de travailler au développement du territoire défini : valoriser ses atouts, en rechercher ou en créer de nouveaux, produire des valeurs ajoutées sur le plan économique, social, urbain, culturel, infrastructurel, financier, technologique, associatif, touristique, relationnel, humain, etc… Chaque ADL a donc sa spécificité territoriale.

Un diagnostic de notre territoire a permis de déterminer les besoins et d'identifier 4 grandes priorités sur base desquelles des projets adéquats sont élaborés. Ses priorités et objectifs sont les suivants :

- La création de synergies entre les zones d'activités économiques et l'ensemble de la population de Grâce-Hollogne
  Les différents objectifs qui rencontrent cette priorité sont, notamment, la réédition du guide communal à destination de tous les citoyens de la commune afin de les informer de ce qui existe sur le territoire tant en terme de commerces que d'entreprises, associations, cercles sportifs mais également les titulaires de professions libérales, médicales, etc… ainsi que la création d'un club d'entreprises.
- L'emploi et l'entreprenariat
  L'une des particularités des Agences de Développement local réside dans leur permanence d'accueil des porteurs de projet. Elles ont pour rôle d'entendre leur demande, de les aider à clarifier leur projet, leurs objectifs, de leur transmettre toute documentation utile et de les mettre en relation avec les partenaires adéquats. Par ailleurs, en partenariat avec les instances existantes, l'ADL impulse aux demandeurs d'emplois l'esprit d'entreprendre par le biais de différentes actions.
- La redynamisation des différents quartiers et le maintien de l'économie locale
  Une priorité dont la satisfaction passe par un accroissement qualitatif en matière de sécurité, mobilité, propreté… Peut-être avez-vous été visé par notre enquête socio-économique, par ailleurs toujours en cours, qui a pour but d'identifier vos besoins et vos aspirations…
- L'amélioration de l'image interne et externe de notre commune par des actions telles que la journée découverte entreprises, par exemple…

Le rôle de l'agence consiste également à initier et animer des partenariats avec les pouvoirs publics, le secteur privé et le tissu associatif.

L'équipe se compose de Doris Davin, historienne de l'art, de Bénédicte Bievliet, criminologue et d'Alessandro Rossetti, bachelier en tourisme. Trois agents qui ont pour mission de tout mettre en œuvre afin d'améliorer le développement économique de notre commune dans un cadre de vie de qualité !

B.B.

Agence de Développement local
Administration communale
Rue de l'Hôtel communal, 2 (1er étage)
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 224 53 83 • Fax 04 234 10 22
E-mail adl@grace-hollogne.be

ADMINISTRATION

HORAIRES D'ETE du 28 juin au 27 août 2010 inclus

Durant les vacances d'été, les services de l'administration sont à votre disposition, sans interruption :

- de 7 à 14 heures 15 pour l'ensemble des services ;
- de 7 à 17 heures pour les services Enseignement, Culture-Jeunesse et Cohésion sociale ;
- de 8 à 15 heures 15 pour S.O.S. Dépannage ;
- de 7 heures 30 à 14 heures 45 pour le C.P.A.S.

Bibliothèques, horaires variables : se renseigner à la bibliothèque, rue des Alliés, 33 • Tél. 04 239 69 29

Le service social ainsi que les services de police vous accueillent aux heures habituelles.
Rappel – Police : 04 233 91 85 – En cas d'urgence : 101
Pour plus d'informations, contactez l'accueil : 04 231 48 83

VP Park à Liège Logistics

Bien plus qu'un parking poids lourds !

C'est une première en Belgique : un parking sécurisé, réservé exclusivement aux camions, vient d'être inauguré sur le site de Liège Logistics…
Annuellement, en Europe, le coût des vols de cargaison de camions s'élève à plus de 8,5 milliards € dont 350 millions estimés rien que pour la Belgique, sans compter les conséquences de ces agressions sur les chauffeurs ! La Commission européenne a décidé de s'attaquer au problème en promouvant, au travers du programme SETPOS (Secure European Truck Parking Operationnal Services), les parkings sécurisés pour poids lourds. VP Park est parmi les 5 parkings européens retenus dans ce cadre et est le seul en Belgique.

Un groupe au capital 100 % wallon

La société Verviers Pneu a été fondée début des années 70 par feu Alain BRUYNEEL. Dénommée par la suite VP Pneus, puis VP Groupe, elle possède 58 points de service pneus, concessions de camions et de camionnettes et stations-services. Elle occupe plus de 300 personnes. En 2002, les stations pneus du groupe fusionnent avec Lambrecht et Vandeckerkhove et rachètent, en 2003, les enseignes Speedy pour constituer l'un des piliers du groupe sous l'enseigne QTeam, dont une station de montage est présente dans notre parc d'activités économiques, rue de l'Expansion (95 points de vente et 450 emplois). Particulièrement soucieux du développement durable, VP Groupe a tenu à concevoir le VP Park dans le total respect de l'environnement et a particulièrement été attentif à l'organisation du site, la gestion des eaux, des déchets ou encore à l'utilisation de technologies pas ou peu polluantes (panneaux photovoltaïques, pompes à chaleur…). Le groupe a investi 7 millions d'€ et a créé 25 nouveaux emplois.

Un parking sécurisé et une station multiservices : enfin du confort pour les routiers

VP Park présente un degré de sécurité probablement jamais atteint : les 200 places de parking poids lourds sont ceinturées d'1 km de clôture électrifiée de 2,5 m de haut, 20 caméras actives 24h/24, un accès hyper sécurisé pour les chauffeurs et piétons, avec surveillance de jour comme de nuit, des emplacements spécifiques pour les ADR (produits dangereux) avec fosse de récupération des fluides en cas de fuite éventuelle…
A ces impératifs stricts en matière de sécurité, VP Park ajoute une dimension confort inégalée pour les chauffeurs : pompes spécialement adaptées aux poids lourds, raccordements électriques pour les camions frigo et un service pneumatique, avec dépannage et autres services demandés sur le parking et réalisés 24h/24, 7j/7 via la station QTeam et via call center.
L'intérieur de la station propose encore d'autres services tels que des toilettes, des douches, une laverie, des connexions wi-fi, un espace détente, une boutique avec les produits de première nécessité, une sandwicherie et un restaurant au concept inédit…

VP Park
Liège Logistics
Rue d'Awans, 105 - 4460 Grâce-Hollogne
GPS : +50° 39' 4.08», +5° 28' 31.35»
Latitude : 50.65200 / Longitude : 5.47430 • www.vppark.be

Miam : le fast-food réinventé version bio et terroir

Installé dans une architecture aérée et lumineuse, le restaurant qui peut accueillir 200 couverts n'en est pas moins convivial et fera inévitablement changer l'idée que l'on se fait du self-service. Imaginé par le traiteur Fabian Mossay à la tête d'Ideal Cooking (Battice) – notamment présent au Standard de Liège, à Spa-Francorchamps ou au château de Harzé – le concept Miam est avant tout basé sur des produits frais, naturels, sans conservateur, exhausteur de goût, nitrite ou autre colorant, le tout à un prix abordable. Comptez en moyenne 15 € pour une entrée, un plat, un dessert et une boisson. A essayer !

VP Park est un projet ambitieux qui a de quoi faire rougir nos voisins européens et qui rappelle et confirme la position stratégique de notre commune au sein du monde du transport multimodal en Europe… Dès 2011, VP Groupe prévoit la construction d'une infrastructure complémentaire destinée à abriter une représentation de quatre marques de camions !
A suivre… D.D.

Le restaurant

la station